

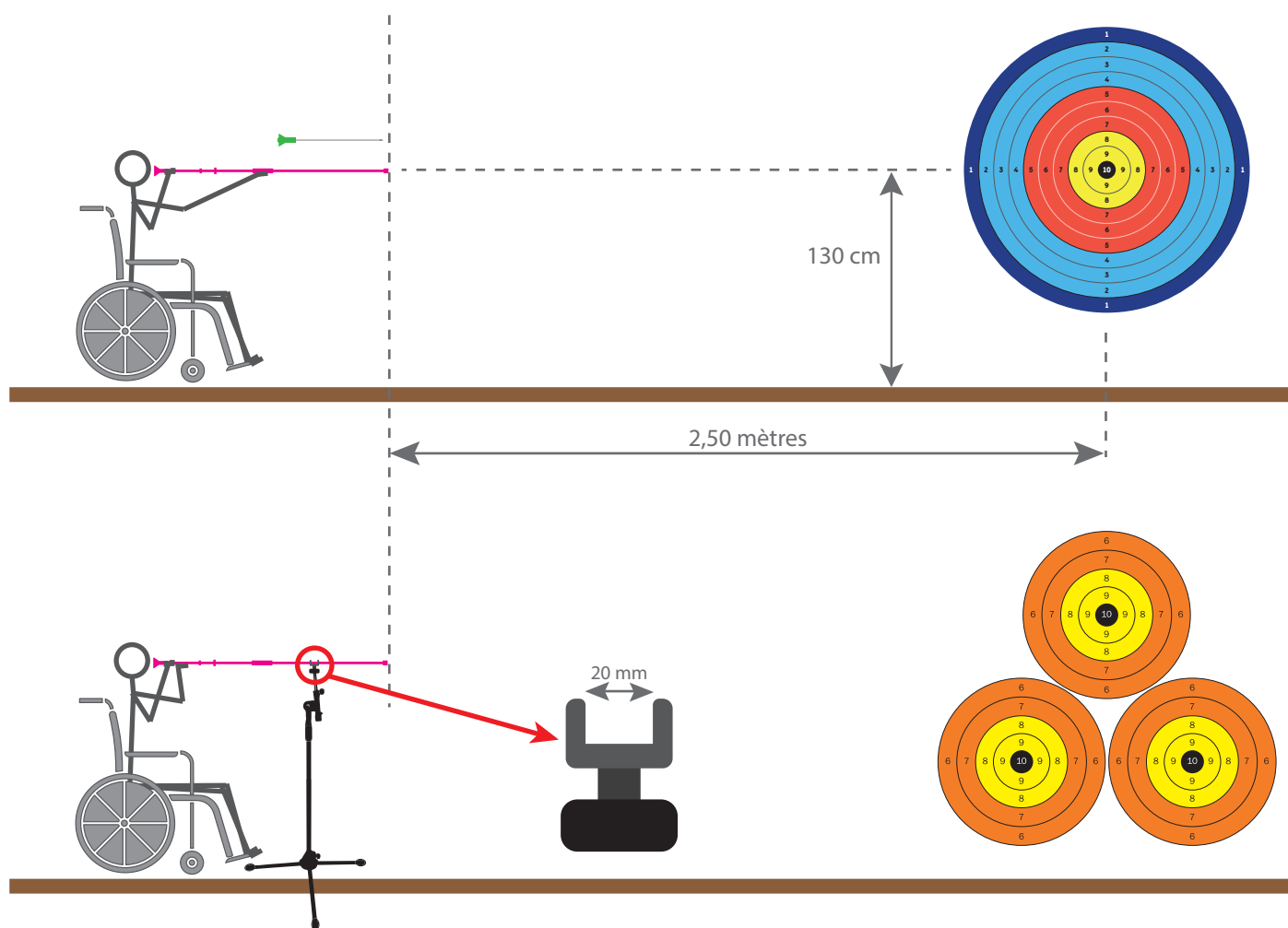


Selon la sévérité du handicap, des aides pour soutenir la sarbacane sont autorisées (potence pour poser l'extrémité de la sarbacane, masque ou fil élastique pour maintenir l'embout en bouche).

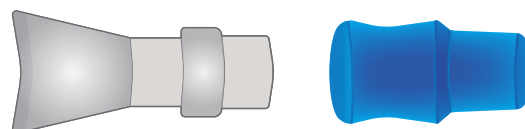
**Potence :** selon la sévérité du handicap, des aides pour soutenir la sarbacane sont autorisées (potence pour poser l'extrémité de la sarbacane). Une potence répond à des critères bien spécifiques. Elle peut être sur pied ou posée sur une table. Les spécificités de la potence portent uniquement sur la partie supérieure ou support de la sarbacane.

Ce point de support de la sarbacane doit être plat d'une largeur minimum de 20 mm. Le tireur qui ne peut faire l'usage de ses membres supérieurs utilise une potence qui lui permet de disposer d'un repose sarbacane pour une pratique de tir en autonomie. Le modèle potence est règlementé en compétition.

**Les dards :** les flèches généralement utilisées ont une forme d'aiguille (pointe) en acier munie, en guise d'empennage, d'un cône en plastique pouvant être inséré dans le tube de la sarbacane (poids 1,10 gr, longueur de 110 mm).



**Embouchure spécifique :** la pièce blanche se fixe dans la pièce bleue. L'ensemble vient alors s'insérer en bout de sarbacane.



**Pour en savoir plus :** Règlement sportif handisport, édition 2021

<https://www.handisport.org/wp-content/uploads/2021/11/SARBACANE-Re-glement-sportif.pdf>